

Note épigraphique sur les sigles et graffiti du tonneau romain de Harelbeke

L'étude archéologique consacrée par MM. Jacques Viérin et Charles Léva au tonneau à marques de cuveliers trouvé à Harelbeke (1) met à la disposition de l'épigraphiste un petit matériel qui ne manque pas d'intérêt étant donné son caractère particulier et dont l'examen peut bénéficier de l'exceptionnel souci de précision qui caractérise le travail en question (2).

La description que MM. Viérin et Léva nous ont donnée des 3 graffiti et des 8 sigles (3) que portent certaines douves du tonneau peut se résumer comme suit :

| | Douves | Graffiti et sigles | Hauteur des lettres | Longueur conservée | Planches |
|------|--------|--------------------|---------------------|--------------------|------------------------------|
| 1 | 6 | <i>Vitalis</i> | 45-80 mm. | 283 mm. | XXIX, 6 ; XXXIII, 1 ; XXXIV |
| 2 | 7 | <i>Vitalis</i> | 35-80 mm. | 279 mm. | XXIX, 7 ; XXXIII, 2 |
| 3 | 8 | <i>Vitalis</i> | 45-115 mm. | 284 mm. | XXIX, 8 ; XXXIII, 3 |
| I | 3 | CTC | 22-23 mm. | 65 mm. | XXIX, 3 ; XXX, a ; XXXI, 1 |
| II | 6 | TC | 22-23 mm. | 41 mm. | XXIX, 6 ; XXX, 2 |
| III | 7 | M GA \ | 14-17 mm. | 58 mm. | XXIX, 7 ; XXX, 3 |
| IV | 8 | TER . SFV | 17-18 mm. | 80 mm. | XXIX, 8 ; XXX, 4 ; XXXI, 2 |
| V | 9 | TER . SEV | 17-18 mm. | 75 mm. | XXIX, 9 ; XXX, 5 |
| VI | 10 | R SEV | 17-18 mm. | 59 mm. | XXIX, 10 ; XXX, 6 |
| VII | 17 | L . SEV | 15-16 mm. | 45 mm. | XXIX, 17 ; XXX, 7 ; XXXII, 1 |
| VIII | 18 | TCL . GP | 13-14 mm. | 50 mm. | XXIX, 18 ; XXX, 8 ; XXXII, 2 |

(1) J. VIÉRIN et Ch. LÉVA, *Un puits à tonneau romain avec sigles et graffiti à Harelbeke*, supra, pp. 759-784. La découverte avait été annoncée par J. VIÉRIN, *Vestiges d'habitats et puits romains à Harelbeke : tonneau à marques de cuveliers gallo-romains ; sandale romaine dans L'ant. class.*, XXV, 1956, p. 137.

(2) Ed. FRISON, *Examen anatomique des bois du puits romain n° 1 de Harelbeke*, infra, pp. 800-805, apporte aussi une heureuse contribution à l'enquête.

(3) VIÉRIN et LÉVA, *op. cit.*, p. 772 sqq.

Le nom *Vitalis* (1) a été écrit en cursives sur trois douves successives à l'aide d'un instrument dur, vraisemblablement tranchant. Celui-ci a conféré aux lettres une certaine maigreur qui n'exclut cependant pas des pleins accusant le poids de la main. Cette main a été identique pour les trois épigraphes : leur aspect d'ensemble et leurs dimensions, les similitudes de forme et de module des lettres, les angles d'écriture analogues conditionnés par le matériau et par l'instrument, l'unité du *ductus* le démontrent bien plus encore que la triple répétition du nom (cf. *supra*, Pl. XXIX, 6-8, XXXIII, XXXIV et fig. 1, p. 787).

Les A ont été tracés en trois temps. La barre transversale de la capitale est devenue ici un trait oblique isolé entre les deux jambages ou rattaché à celui de droite. Si ce trait oblique disparaît souvent dans la seconde moitié du 1^{er} siècle de notre ère (2), il n'en est pas moins vrai qu'il peut subsister.

Le I est peu caractéristique comme c'est généralement le cas. Plus ou moins incurvé, il varie sensiblement de hauteur.

Le L, représenté par deux jambages arqués disposés verticalement et tendant parfois à se rejoindre par le bas (3), a de proches homologues au 1^{er} siècle de notre ère, par exemple dans les tablettes pompéiennes de Caecilius Iucundus (59 après J.-C.) (4).

A propos de S, il n'y a guère à noter que son allure déjà très penchée.

Le T marqué en deux temps par un jambage vertical surmonté à quelque distance par une barre oblique est fréquent au 1^{er} siècle après J.-C. mais se rencontre tout aussi bien au 11^e (5).

Le V enfin demeure très proche, dans un cas, de la capitale.

Si nous comparons la cursive de nos trois graffiti à celle de quelques textes suivis, nous pouvons constater qu'elle semble moins ancienne que celle des fragments conservés du *De bello*

(1) Déjà mentionné par J. VIÉRIN, *op. cit.*, p. 137 ; v. aussi J. MERTENS dans *Fasti arch.*, XI, 1958, p. 356, n° 5834, pl. XLV, fig. 123 (cf. *ibid.*, X, 1957, p. 144, n° 5738) et G. VAN DEN ABELEN dans *Industrie*, n° 1 de janvier 1959, p. 6 du tirage à part (fig.).

(2) Cf. B. VAN HOESEN, *Roman Cursive Writing*, Princeton, 1915, p. 225.

(3) Cf. VAN HOESEN, *op. cit.*, p. 234.

(4) Cf. Edw. M. THOMPSON, *An Introduction to Greek and Latin Palaeography*, Oxford, 1912, p. 314.

(5) Cf. Edw. M. THOMPSON, *Handbook of Greek and Latin Palaeography*, Londres, 1906, p. 210 (139 après J.-C.).

Actiaco par exemple (1), mais assez proche de celle d'inscriptions murales de Pompéi (2) ou des tablettes de Caecilius Iucundus (3) et, d'autre part, moins récente que l'écriture des contrats et quittances d'Alburnus Maior (4).

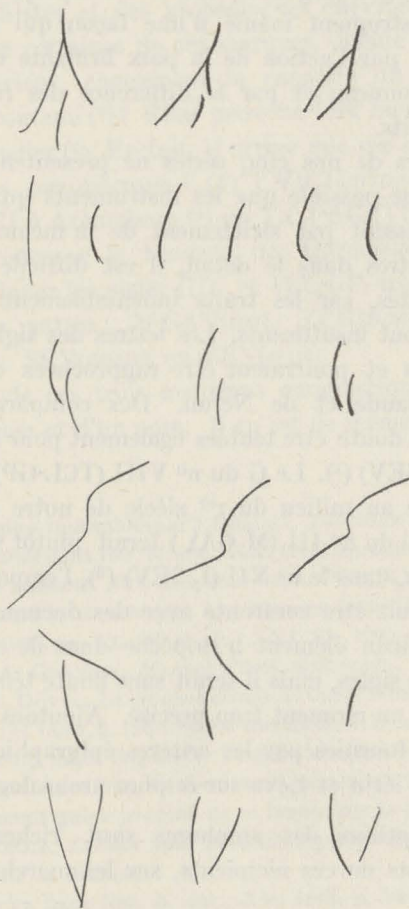


FIG. 1. — Les caractères du graffito *Vitalis*.

(1) Cf. *Id.*, *Handbook*, p. 186.

(2) Cf. *Id.*, *Handbook*, p. 206, etc.

(3) Cf. *supra*, p. 786, n. 4.

(4) Cf. R. CAGNAT, *Cours d'épigr. lat.*, 4^e éd., Paris, 1914, p. 8. — Les ouvrages signalés par CAGNAT, *op. cit.*, p. 6, n. 3, et V. FEDERICI, *Esempi di corsiva antica dal sec. I dell' era moderna al IV raccolti ed illustrati*, Rome, 1908, fourniront d'autres termes de comparaison.

Les 8 sigles (cf. *supra*, Pl. XXXI-XXXII) peuvent se ramener à 5. Le n° II se complètera [C]TC par analogie avec le n° I et les n°s IV, V et VI, identiques entre eux, se liront tous trois TĒR·SEV. Si ces sigles, qui se ressemblent de façon évidente, présentent cependant parfois de légères divergences, celles-ci s'expliquent aisément par le fait d'un instrument manié d'une façon qui n'était pas toujours uniforme, par l'action de la poix brûlante dont on a enduit l'intérieur du tonneau et par la différence des réactions du bois selon les endroits.

Les caractères de nos cinq séries ne présentent pas un aspect unitaire et il est possible que les instruments qui ont servi à les imprimer ne fussent pas strictement de la même époque. Si on examine les lettres dans le détail, il est difficile d'arriver à des conclusions nettes, car les traits indéniablement caractéristiques manquent ou sont insuffisants. Les lettres des sigles I et II (CTC) sont très belles et pourraient être rapprochées d'inscriptions de l'époque de Claude et de Néron. Des comparaisons analogues pourraient sans doute être tentées également pour les sigles n°s IV, V et VI (TER·SEV) (1). Le G du n° VIII (TCL·GP) (2) a une forme qui est attestée au milieu du 1^{er} siècle de notre ère sinon avant. Par contre, celui du n° III (M GAV) ferait plutôt songer à l'époque flavienne. Enfin, dans le n° VII (L·SEV) (3), l'empattement du sommet du L pourrait être confronté avec des documents de la fin du 1^{er} siècle (4). Aucun élément n'empêche donc de dater du 1^{er} siècle cet ensemble de sigles, mais il serait sans doute téméraire d'assigner chacun d'eux à un moment trop précisé. Ajoutons que ces données chronologiques fournies par les critères épigraphiques rencontrent celles de MM. Viérin et Léva sur le plan archéologique (5).

Si les inscriptions des amphores sont riches d'informations sur les fabricants de ces récipients, sur les marchands qui les uti-

(1) La ligature ne contraint pas nécessairement à envisager une époque plus tardive d'autant plus qu'il s'agit d'un sigle.—La marque n° VI ([TĒ]R·SEV) est reproduite dans *Fasti arch.*, XI, 1958, p. 356, n° 5834, pl. XLV, fig. 124 (J. MERTENS).

(2) Déjà mentionné par J. VIÉRIN, *l. cit.*; cf. aussi *Fasti arch.*, *l. cit.*

(3) Signalé déjà par J. VIÉRIN, *l. cit.*; cf. *Fasti arch.*, *l. cit.*

(4) Cf. les recueils de RITSCHL, HUELSEN, etc. et surtout A. E. GORDON, *Album of Dated Latin Inscr., Rome and the Neighborhood, Augustus to Nerva*, Berkeley, 1958.

(5) VIÉRIN et LÉVA, *op. cit.*, p. 782; cf. p. 763 sqq.

lisaient ou sur les transporteurs, sur le contenu et le poids des vases, sur le lieu d'origine de la marchandise et sa destination, voire sur sa date, les sigles qui figurent sur des tonneaux, — assez rarement d'ailleurs, — sont beaucoup plus avares de renseignements. En effet, il est fréquent que ces sigles ne puissent être résolus même par des épigraphistes et des archéologues chevronnés (1). Oserait-on prétendre que certaines de ces marques, même lorsqu'elles sont placées à l'extérieur, concernent la capacité du récipient ou la nature de son contenu (2)? Elles peuvent fort bien représenter les initiales du tonnelier (3). En fait, il arrive que ces sigles soient ceux de noms propres, par exemple C.(?) T.VICT(*orinus*), C. SeDICIVs, C. (ou S.) AVITI à Arentsburg (4) ou T.C.PACATĪ à Londres (5).

En ce qui concerne le tonneau de Harelbeke, nous devons renoncer à expliquer les sigles CTC et TCL·GP, trop « algébriques ». Nous lirons les autres : M·GAV(*ius*), TER(*tius*) SEV(*erius*) ou SEV(*erus*) et L. SEV(*erius*) ou SEV(*erus*).

La première de ces trois mentions onomastiques est claire : il s'agit d'un prénom et d'un nom. Il en est de même sans doute pour

(1) V. les exemples rassemblés par J. BREUER, *Tonneaux de l'époque romaine découverts en Hollande* dans *Rev. ét. anc.*, XX, 1918, pp. 249-252 ; Id., *Tonneaux de bois de l'époque romaine. Note complémentaire*, *ibid.*, XXIII, 1921, pp. 207-209 ; J. H. HOLWERDA, *Arentsburg, een Romeinsch militair vlotstation bij Voorburg*, Leyde, 1923, pp. 151-152 et pl. LXXI, fig. 109 ; cf. aussi *CIL*, XIII, 10022 et 10023 ; A. GRENIER, *Manuel d'arch. gallo-rom.*, II, 2, Paris, 1934, p. 601 sqq. ; P.-M. DUVAL, *La vie quotidienne en Gaule pendant la paix romaine*, Paris, 1952, p. 135 ; et *infra*, p. 798-799. Le travail de G. ULBERT, *Römische Holzfässer aus Regensburg* dans *Bayerische Vorgeschichtsblätter*, 24, 1959, pp. 6-29. fournit aussi de précieuses informations sur la tonnellerie à l'époque romaine

(2) Ainsi il ne serait guère prudent de se fonder sur la lecture proposée par le *CIL*, XIII, 10033,2 : CGMos pour prétendre que ce tonneau de Vechten a contenu du vin de la Moselle...

(3) Cf. J. BREUER dans *Rev. ét. anc.*, XX, 1918, p. 250.

(4) J. BREUER, *ibid.*, pp. 251-252 ; HOLWERDA, *op. cit.*, p. 152 et pl. LXXI, fig. 109.

(5) FR. LAMBERT dans *Archaeologia*, LXVI, 1915, p. 246 ; M. V. TAYLOR et R. G. COLLINGWOOD dans *Journ. of Rom. St.*, XV, 1925, p. 250 ; GRENIER, *op. cit.*, p. 601, n. 4. — Cf. aussi les marques de trois tonneaux de Silchester étudiées par F. HAVERFIELD ap. W. H. St. John HOPE et G. E. Fox, *Excavations on the Site of the Roman City at Silchester* dans *Archaeology*, LVI, 1898, p. 122 sq. et pl. 8 ; pour les lettres qui figurent sur l'un d'eux, Haverfield, après avoir considéré l'hypothèse d'une date consulaire, opte plutôt pour les *disiecta membra* d'une suite alphabétique.

la troisième bien que *Lucius*, — lorsqu'il est écrit en toutes lettres, il est vrai, — puisse jouer le rôle d'un *nomen* (1). Quant à la deuxième, tout en rappelant que *Tertius* peut être tour à tour prénom (2) et nom (et aussi surnom), nous n'avons pas de raison de considérer que le cas soit différent des précédents (3).

Les sigles du genre se présentent tantôt sur la face interne des vaisseaux de bois, tantôt sur la face externe, tantôt encore à l'intérieur et à l'extérieur à la fois (4). Pour ce qui est du récipient de Harelbeke, les sigles et les graffiti n'apparaissent que sur la face intérieure des douves du demi tonneau conservé. La place de ces douves dans l'ensemble étant sûre (5), la disposition des marques prouve que celles-ci ont été apposées alors que les planches n'étaient pas encore assemblées. En effet, comme MM. Viérin et Léva l'ont déjà fait observer (6), les trois graffiti au nom de *Vitalis* étant très exactement cadrés dans les limites des douves qui les portent et l'écriture allant de gauche à droite en suivant le fil du bois, il fallait que le signataire se trouvât de face. On notera également que si les sigles, eux, apparaissent généralement à l'extrémité des planches, il en est un qui a été apposé au milieu de la douve (cf. *supra*, Pl. XXIX, 6 et XXX, 2, douve n° 6). Il est évident qu'il eût été plus difficile d'imprimer ces marques une fois le tonneau terminé (7) et que c'eût même été quasi impossible pour les trois graffiti, eu égard à leur aspect. Enfin, si nos sigles ont été frappés avec des haches-marteaux comme nous le montrerons plus loin (8), le fait qu'ils se présentent dans des sens opposés implique le marquage

(1) Cf. *CIL*, XII, 684.

(2) Généralement écrit en entier. — Sur la « numérotation » des enfants par le prénom en Gaule, cf. P.-M. DUVAL, *op. cit.*, p. 95 (v. aussi CAGNAT, *op. cit.*, pp. 43-44).

(3) Je ne crois pas qu'il faille trop se préoccuper du fait que les sigles $\widehat{\text{T}}\text{ER}.\text{SEV}$ semblent indiquer pour le E du second membre une ligature T - E analogue à celle du premier membre; cette lettre double est sans doute accidentelle: elle pourrait être due à une malfaçon par exemple.

(4) Cf. J. BREUER dans *Rev. ét. anc.*, XX, 1918, p. 249 sqq. et *ibid.*, XXIII, 1921, p. 207 sqq.; HOLWERDA, *l. cit.*

(5) VIÉRIN et LÉVA, *op. cit.*, p. 772 et 775.

(6) VIÉRIN et LÉVA, *op. cit.*, p. 774.

(7) ULBERT, *op. cit.*, p. 29; cf. VIÉRIN et LÉVA, *op. cit.*, p. 772, n. 4 in *in fine*.

(8) Cf. *infra*, p. 798 sq.

avant l'assemblage étant donné qu'il n'y avait qu'une manière de tenir l'outil.

Ces considérations prouvent d'une part que nos inscriptions ne désignent pas d'éventuels marchands ou destinataires ni le contenu (1) et d'autre part qu'elles ne peuvent que concerner le façonnement du tonneau : il est légitime de considérer que *Vitalis* (2), un esclave sans doute, était l'un des ouvriers d'un atelier de tonnellerie dont nos sigles représentent les marques patronales (3).

Mais comment s'expliquer la diversité de ces sigles, — il y en a de cinq sortes, — alors qu'il s'agit d'un seul tonneau ? Ne pourrait-on considérer que les tonneliers gallo-romains auraient réutilisé parfois des douves provenant de tonneaux hors d'usage et présentant un même gabarit ? Il est cependant plus vraisemblable d'admettre que ces ateliers étaient pourvus d'outils qui se transmettaient de génération en génération comme le prouverait le fait que nos marques ne sont pas strictement de la même époque et que certaines d'entre elles, — TER·SEV et L·SEV, — suggèrent une parenté de nom ? Cet outillage pouvait aussi fort bien s'enrichir à l'occasion d'instruments venus d'autres ateliers.

Il est légitime de nous demander si les données onomastiques fournies par nos marques ne permettent pas certaines hypothèses quant à l'origine du récipient.

MM. Viérin et Léva (4) ont envisagé ce problème de l'origine en tenant compte des faits archéologiques et de certaines informations fournies par la tradition littéraire. Après avoir démontré que ce tonneau était destiné à contenir du vin ainsi que le prouvent notamment son enduit de poix et le trou de fausset dont il est pourvu, ils ont rappelé de façon pertinente les passages de Pline l'Ancien où celui-ci mentionne le « poissé » (*picatum*) du Viennois (5)

(1) De telles indications eussent dû figurer à l'extérieur. — Le cas a dû se produire, il est vrai, où le marchand fabriquait ses récipients vinaires : cf. *infra*, p. 796, n. 6.

(2) Il est rare que les tonneaux présentent des graffiti de ce genre ; on en trouve un au nom de *Januarius* sur un tonneau de Bar Hill (Écosse) : cf. J. BREUER dans *Rev. ét. anc.*, XXIII, 1921, p. 208

(3) Cf. HOLWERDA, *op. cit.*, p. 152 et ULBERT, *op. cit.*, p. 29.

(4) *Op. cit.*, p. 778-782.

(5) PLINE, *N.H.*, XIV, 1 (3), § 18 : *Iam inuenta utilis per se in uino picem resipiens, Viennensem agrum nobilitans Taburno Sotanoque et Heluico generibus, non pridem haec illustrata* ; *ibid.*, XIV, 2 (4), § 26 : *Quod et in Raetica Allo-*

et rapporte que dans la région des Alpes on mettait le vin dans des fûts de bois cerclés (1). Or les analyses de M. Ed. Frison montrent que le tonneau de Harelbeke a été fait de mélèze et de sapin argenté dont la texture serrée est précisément typique des hautes vallées alpestres (2). Dès lors, les deux auteurs estiment, non sans logique, que notre tonneau a été fabriqué dans les Alpes pour contenir du vin d'une région voisine. — S'il en est ainsi, ne pourrait-on aller plus loin et supposer que notre récipient, poissé à l'intérieur, a contenu du *picatum* du Viennois dont le territoire se rattache en partie aux régions subalpines (3)?

Mais voyons ce qu'il est possible de tirer des anthroponymes dont nous disposons.

Vitalis est une dénomination extrêmement fréquente et qui s'applique généralement à des esclaves, à des affranchis, à des petites gens. Il s'en faut cependant que ces modestes travailleurs qui besognaient partout demeuraient toujours dans la médiocrité. Ainsi l'officine du potier *Vitalis* qui travaillait à La Graufesenque, dans le midi de la Gaule, entre l'époque de Claude et celle de Néron (4), fut prospère. Mais rappelons plutôt ici qu'un *Minthacius* (ou mieux M. *Inthacius*) *Vitalis*, négociant en vin établi sur la Canebière de Lyon, fut un personnage considérable : patron des chevaliers romains et des sévirs, il joua un rôle important non seulement dans la corporation des marchands de vin, qui lui éleva une statue, mais encore dans d'autres collèges liés à son négoce

brogicaque, quam supra picatam appellauimus, euenit, domi nobilibus nec agnoscendis alibi ; ibid., XIV, 4 (6), § 57 : Viennenses soli picata sua, quorum genera diximus, pluris permutare, sed inter sese amore patrio, creduntur. Cf. déjà CELSE, IV, 12, p. 137, l. 14 (éd. C. Daremberg) ; voy. aussi MARTIAL, XIII, 107 : Haec de uitifera uenisse picata Vienna / ne dubites ; PLUT., Quaest. conu., V, 1, 676 C ; CIL, XIII, 10018, 135 (Grand) : Parce picatum, da amineum. Cf. R. DION, Hist. de la vigne et du vin en France des origines au XIX^e s., Paris, 1959, p. 118 sqq.

(1) PLINE, *N.H.*, XIV, 21 (27), § 132 : *Circa Alpes ligneis uasis condunt circulisque cingunt ; cf. ibid., XVI, 10 (20), § 50 (l'endroit n'est pas précisé) : uasa etiam uiatoria ex ea (i.e. taxo) uinis in Gallia facta mortifera fuisse comperit est. — V. R. DION, op. cit., p. 137.*

(2) Ed. FRISON, *op. cit.*, p. 801 sqq. ; cf. VIÉRIN et LÉVA, *op. cit.*, p. 781.

(3) Cf. *supra*, n. 1 et p. 791, n. 5 ; v. R. DION, *op. cit.*, p. 137. — Vienne a fourni beaucoup de débris d'amphores (cf. R. DION, *op. cit.*, pp. 156-157, fig. 9) ; une hache-marteau du genre de celles dont se servaient les tonneliers a été trouvée à Sainte-Colombe près de Vienne : cf. *infra*, p. 799.

(4) Cf. F. OSWALD, *Index of Potters' Stamps on Terra Sigillata*, Castle Hill, 1931, p. 340.

comme ceux des nautes de la Saône et des utriculaire, et il eut en outre l'honneur d'être appelé à siéger au sein de l'*ordo splendidissimus* d'*Alba Heluorum* (1). Le rapport des deux cités, Lyon et Aps, avec notre personnage est clair : il n'est guère nécessaire de rappeler le rôle de Lyon dans le commerce gallo-romain ; et le pays des Helviens, l'actuel Vivarais, produisait une variété du *picatum* allobroge, l'*Heluicum* (2). Par ailleurs, il y eut à *Alba* un atelier de tonnellerie (3).

Il va de soi que l'identité d'un *cognomen* très répandu ne pourrait justifier l'hypothèse d'une quelconque corrélation entre notre graf-

(1) *CIL*, XIII, 1954 = DESSAU, *ILS*, 7030 : *Minthatio M. fi[l.] / Vitali, negotiat. uinari[o] / Lugud. in kanabis consist., curatura eiusdem / corpor. bis funct. itemq. / q. nautae Arare nauig., / patrono eiusd. corporis, / patron. eq. R., IIIIII uir. utr[i]clar., fabror. Lugud. consist., cui ordo splendidissimus ciuitat. Albensium / consessum dedit : / negotiatores uinari [Lug.] / in kanab. consist. pat[rono], ob cuius statuæ ded[ica]tione sportul. ✕.../dedit. — Sur ce texte, cf. en dernier lieu : Fr. DELARBRE, *Alba Augusta Helviorum*, 1959, pp. 51 et 62 sq. — Pour la date de cette inscription, le *CIL* note : *Litteris bonis saeculi secundi*. J'ai interrogé à ce propos l'excellent connaisseur de l'épigraphie lyonnaise qu'est M. Amable Audin ; voici son opinion : « Les lettres, cela est exact, ressemblent à de belles lettres du II^e siècle. Mais l'épigraphie lyonnaise a perpétué si longtemps ses belles traditions qu'il est impossible d'affirmer que nous ne sommes pas en présence d'une inscription du début du III^e siècle. Encore s'il s'agissait d'une épitaphe, pourrait-on l'encadrer dans une période donnée. Nous sommes désarmés devant une base honorifique. Bien que sachant tout l'intérêt qu'il y aurait à la dater, je n'en vois pas le moyen et m'en tiens à l'observation d'Hirschfeld, mais à titre uniquement appréciatif ». Le nom du personnage me semble devoir être M. Inthatius plutôt que Minthatius bien que la pierre ne porte pas de point après le M. M. Audin partage cette façon de voir : « Quant au nom, je suis quatre-vingt pour cent pour M. Inthatius. Et cela surtout à cause du prénom de son père qui était Marcus. Mais cela reste à prouver. Dans l'affirmative, le personnage porterait les *tria nomina*, ce qui est possible ». Je dirais pour ma part que ceci est à peu près certain, eu égard à l'importance du personnage.*

(2) PLINE, *N.H.*, XIV, 1 (3), § 18, cité *supra*, p. 791, n. 5 ; *ibid.*, XIV, 3 (4), § 43 : *Septem his annis in Narbonensis prouinciae Alba Heluia inuenta est uitis uno die deflorescens, ob id tutissima ; carbunicam uocant, quam nunc tota prouincia conserit ; ibid.*, XXIII, 1 (24), § 47 : *Ad omnia haec utilius id (i.e. uinum) quod sponte natura suae picem resipit picatumque appellatur Heluico in pago, quo tamen nimia caput temptari conuenit*.

(3) *CIL*, XII, 2669 : *DM / Maximi (sic) / cupari / Vocronensses*. — Autres *cuparii* en Gaule : *CIL*, XIII, 744 (Bordeaux) ; XIII, 3104 (Nantes) ; XIII, 3700 (Trèves) = DESSAU, 7659 a. — A Catane : *CIL*, X, 7040 = DESSAU, 7631. — Cf. SAGLIO-POTTIER, *Diet. des ant.*, art. *cupa* ; DE RUGGIERO, *Diz. epigr.*, art. *cupa* ; JULIAN, *Hist. de la Gaule*, t. IV, p. 232 ; PW, *RE*, *Suppl.*, III, art. *dolium*, col. 346 (KEUNE).

fito du 1^{er} siècle et l'inscription lyonnaise du siècle suivant. Mais il était piquant d'évoquer à côté de l'humble tonnelier méridional, marquant notre tonneau à vin de sa signature, son riche homonyme du 11^e siècle, qui vendait à Lyon les crus d'Aps et dont le surnom indique par ailleurs qu'il descendait de gens très modestes.

Le sigle de *M. Gavius* va nous permettre des constatations plus importantes. En effet, consultons les tables du *Corpus*. Pour la Province, nous remarquons que, sur les 12 dénominations qui y sont mentionnées à l'article *Gavius*, 9 sont originaires de Narbonne (1). Et il faut ajouter que parmi les 3 autres, on relève une inscription de Nîmes (2), laquelle n'est pas tellement éloignée de Narbonne, et un cachet d'oculiste (3), c'est-à-dire un objet éminemment apte à être transporté. Le nom de *Gavius* est donc représenté de façon massive à Narbonne.

Un contrôle analogue au sujet de *Seuerius* et de *Seuerus* est moins décisif, cette appellation présentant une dispersion beaucoup plus considérable. Toutefois on rencontre 6 fois le surnom *Severus* à Narbonne (4).

Par contre, ni *Gavius* ni *Severius* ne sont représentés à Vienne ou dans le voisinage immédiat et *Severus* n'y apparaît que 3 fois (5).

Dès lors, ne conviendrait-il pas d'envisager la possibilité d'une origine narbonnaise pour notre tonneau? Les vignobles de la région de Narbonne, plus anciens que ceux du cours moyen du Rhône (6), et surtout ceux de Béziers produisaient aussi des crus dont l'exportation ne se limitait pas à la Gaule, malgré ce que dit Pline (7), mais atteignait Rome, ainsi que le prouvent les inscrip-

(1) *CIL*, XII, 4789 ; 4835 ; 4836(bis) ; 4837(bis) ; 4838 ; 4839 ; 5994. — Nous n'oublions pas que les inscriptions prises en considération ici et plus loin sont d'époques diverses et parfois postérieures au 1^{er} siècle, mais le raisonnement qui s'appuie sur la fréquence ou la rareté de leurs données onomastiques est valable dans l'ensemble. Seules de nouvelles découvertes de textes, modifiant sensiblement le nombre ou la distribution des épigraphes pourraient altérer la logique de conclusions fondées sur les données de ce genre.

(2) *CIL*, XII, 3232.

(3) *CIL*, XIII, 6032,2. — La dernière est *CIL*, XII, 282 (Le Cannet, Var).

(4) *CIL*, XII, 4822 ; 4883 ; 5138 ; 5148 ; 5225 ; 5256.

(5) *CIL*, XII, 1927 ; 2003, 2017.

(6) Cf. R. DION, *op. cit.*, pp. 98 et 126 ; G. GALTIER, *La création du vignoble languedocien dans Cahiers ligures*, 8, 1959, pp. 121-142 (mais v. É. THEVENOT dans *Rev. arch. de l'Est*, XII, 1961, p. 162, n° 1609).

(7) PLINE, *N.H.*, XIV, 6 (8), § 68 : *Baeterranum inter Gallias consistit auctoritas*.

tions, antérieures au milieu du 1^{er} siècle de notre ère, figurant sur des amphores du Castro Pretorio (1). « Il semble », a-t-on pu écrire à ce propos, « que, dès avant la création du vignoble allobrogique, la viticulture des parties méditerranéennes de la Narbonnaise ait contribué à l'approvisionnement de Rome. Le vin de Béziers s'y vendait alors sous une présentation annonçant des produits de distinction » (2). — Sans doute peut-on objecter qu'il était moins indiqué pour un viticulteur, un marchand ou un tonnelier de Narbonne de faire venir des régions alpines le bois qui lui était nécessaire pour ses futailles plutôt que de l'aller chercher dans les Pyrénées (3). L'observation a certes du fondement. Mais des raisons que nous ignorons auraient pu jouer et n'avons-nous pas trop tendance à sous-estimer l'importance et les possibilités des moyens de transport antiques ?

Nous croyons toutefois qu'il faut rejeter cette hypothèse d'une origine narbonnaise du tonneau de Harelbeke et préférer une autre solution à laquelle nous amènent de solides arguments. En effet, s'il est vrai que les noms de Gavius et de Severius n'apparaissent pas à Vienne et dans les environs immédiats et que le surnom de Severus y est très rare, ces anthroponymes se rencontrent fréquemment à Lyon. Sans doute trouvons-nous ici moins souvent qu'à Narbonne le *nomen* Gavius, mais il y est tout de même attesté 5 fois, tour à tour porté par des citoyens, par un affranchi et par un clarissime (4). Cette dernière mention se rapporte à l'époque de Marc-Aurèle (5), mais les précédentes remontent aux années 40-70 de notre ère (6). Parallèlement, Lyon nous offre 5 fois le nom de

(1) *CIL*, XV, 4542 : *Sum uetus V (annorum) Baeter(rense) et 4553 : Baeter(rense) alb(um)*.

(2) R. DION, *op. cit.*, p. 128, n. 23.

(3) Cf. les tonneaux découverts à *Calleva*, en Bretagne : G. C. BOON, *Roman Silchester*, Londres, 1957, p. 159. — Sur les exportations de vins par Bordeaux, cf. R. DION, *op. cit.*, p. 104. — Il y a quelques années encore les caves flamandes étaient le plus souvent pourvues de vins de Bordeaux amenés par voie maritime tandis que dans les caves wallonnes on trouvait plutôt les vins de Bourgogne acheminés par la voie terrestre.

(4) *CIL*, XIII, 1806 ; 1951(bis) ; 2148(bis).

(5) Cf. *PIR*, III, 2^e éd., n° 541, p. 212.

(6) Cf. A. AUDIN et Y. BURNAND, *Chronologie des épitaphes romaines de Lyon* dans *Rev. ét. anc.*, LXI, 1959, p. 337 et 321 sq.

Severius (1) et 11 fois le surnom de Severus (2).

La conclusion nous paraît aller de soi : c'est aux activités de marchands lyonnais faisant le commerce de vin allobroïque qu'il faut assigner le tonneau de Harelbeke, soit que celui-ci ait été fabriqué pour leur compte à un endroit des vallées alpines où l'on trouvait le bois nécessaire (3), soit qu'il ait été assemblé à Lyon même (4). Et il n'y a là rien de surprenant puisque la métropole des Gaules fut, comme on sait, le point de départ de l'un des deux grands itinéraires qui acheminèrent vers le Nord les crus du Midi, à savoir celui qui diffusait les vins des cépages continentaux du Rhône moyen tandis que les produits des cépages océaniques du Bordelais étaient exportés par Bordeaux. Du reste, ce commerce des crus méridionaux à partir de Lyon vers le Nord de la Gaule s'affirmera par l'installation dans la ville du Confluent, parmi les *canabae* des bords de l'Arar, de *negotiatores uinari* d'origine belge : tels ce C. Apronius Raptor, décurion de Trèves, qui fut patron de la corporation des nautes de la Saône et de celle des marchands de vin, et auquel ses confrères élevèrent une statue (5), ou cet autre Trévire, également Lyonnais d'adoption, qui cumulait le négoce du vin et le commerce connexe des récipients de poterie (6).

(1) *CIL*, XIII, 1986 (240-310 apr. J.-C.) ; 2084 (115-140) ; 2270 (140-240) ; 2271 (140-240) ; 2272 (70-115). Les dates mentionnées entre parenthèses sont empruntées à AUDIN et BURNAND, *op. cit.*

(2) *CIL*, XIII, 1782 ; 1894 (140-120 apr. J.-C.) ; 1986 (240-310) ; 2072 (115-140) ; 2080 (140-240) ; 2085 (140-240) ; 2094 (240-310) ; 2192 (40-70) ; 2298 (240-310) ; 2362 ; 2427.

(3) Citons pour mémoire, à Die (*CIL*, XII, 1645), une *Sever[ia] Vitalis*, dont la dénomination présente la rencontre du nom Severius et du surnom Vitalis, mais en nous gardant bien de conclure de là quoi que ce soit !

(4) Cf. le point de vue d'Ulbert exposé par Ed. FRISON, *infra*, p. 803.

(5) *CIL*, XIII, 1911 = DESSAU, 7033 = RIESE, *Das rhein. Germanien in den ant. Inschr.*, Leipzig, 1914, n° 2450 : C. Apronio, | Aproni | Blandi fil., | Raptori, | Trevero, | dec. eiusd. ciuitatis, | n(autae) Ararico, patrono | eiusdem corporis, | negotiatores uinari | Lugud. con[sist]entes | bene de se m[ere]nti | patro[n]o, | cuius statua[e d]edica[t]ione sportulas | ded. negot. sing. corp. ✕ V ; et *Rev. arch.*, 1904, II, p. 449, n° 176 = RIESE, *op. cit.*, n° 2451 : [Dis Ma]nibus | [C. Aproni Ra]ptoris Tre[ueri, dec. ci]uitat., negot[iatoris uinari] in canab(is), nautae | [Arar(ico), patron.] utrorumq[ue] cor[poratorum] Aproniae Belli[ca et]... curauerunt et | [sub ascia] dedicauerunt. En appliquant les critères d'AUDIN et BURNAND, *op. cit.*, pp. 324-325, on daterait la seconde inscription entre 115 et 140.

(6) *CIL*, XIII, 2033 = RIESE, *op. cit.*, n° 2480 : ...[Tur]ranio V... | [cui] Treuero, n[ego]t[ia]t[ori] uina[rio] | et art[is] creta[riae] | Lugud. consist[enti], | Tur-

Dès lors le chemin suivi par cette futaille, bien mieux faite que les amphores pour supporter, après le transport fluvial, les cahots et les aléas du transport routier, ne peut être que la route naturelle qui, par la Saône et Chalon, menait à volonté de la vallée du Rhône vers l'Atlantique, la Mer du Nord ou les régions rhénanes (1).

Comme nous continuons à le faire, les anciens ont pourvu de sceaux, de marques, de sigles (2) les objets les plus divers : tablettes, vases de terre cuite et de métal, récipients de bois, mesures et poids, armes, bijoux, marchandises, — y compris les barres de fer qui enserraient parfois celles-ci (3), — etc. Ils ont eu recours pour cela à des techniques variées qu'il n'y a pas lieu d'examiner ici, sauf celle du marquage au fer puisqu'ils en ont usé non seulement pour les animaux (4), les esclaves, les initiés de certains mystères, mais aussi pour les tonneaux.

La plupart des sigles que présentent ces derniers montrent en effet qu'ils ont été imprimés au fer rouge (5). Nous avons d'ailleurs retrouvé des exemplaires des outils dont on se servait et qui devaient être du même genre, qu'il s'agit d'identifier le bétail ou de marquer les récipients de bois. Ces *signacula* (6), parfois en bronze et plus

ran. Con[stans | fr]ater et h[eres | Agat]ho Apter[us lib. | p.c.] et sub [asc. ded. (240-310, selon AUDIN et BURNAND, op. cit.).

(1) DION, *op. cit.*, p. 104 sq. ; cf. *ibid.*, la carte (fig. 9), pp. 156-157.

(2) Cf. PW, *RE*, art. *signum* (WENGER).

(3) Cf. *CIL*, III, 1465 a (Beyrouth) : *imprimi caractere regulas ferreas* (lettre de Cl. Julianus, préfet de l'annone en 201, aux cinq corporations des naviculaires d'Arles ; cf. A. GRENIER, *La Gaule romaine* dans Tenney FRANK, *Econ. Survey of Anc. Rome*, III, Baltimore, 1937, p. 478).

(4) Pour ceux-ci, cf. l'excellent article de H. KLUMBACH, *Pferde mit Brandmarken* dans *Festschrift des röm.-germ. Zentralmuseums in Mainz*, III, Mayence, 1952, pp. 1-12. On trouvera là de nombreux exemples grecs, romains, chrétiens, mérovingiens ainsi que le commentaire des signes et des formules à valeur magique (cf. la bibliographie, p. 3, n. 16). V. aussi une mosaïque de Radès, conservée au Musée du Bardo à Tunis (A. MERLIN dans *Bull. arch. du Com. des tr. hist.*, 1912, p. cxcv) et une autre d'El Djem (G. PICARD dans *Comptes rendus de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, 1954, p. 419 [cf. H. SEYRIG, *ibid.*, 1956, p. 521] et *La civil. de l'Afrique rom.*, Paris, 1959, p. 244) ; cf. encore L. FOUCHER, *Inv. des mos. Sousse*, Tunis, 1960, p. 58 et pl. XXVII, XXX, XXXI.

(5) ULBERT, *op. cit.*, p. 28 ; cf. HOLWERDA, *op. cit.*, p. 152, à propos des sigles que portent les tonneaux d'Arentsburg : « De merken werden er zeker met een ijzeren stempel ingebrand ».

(6) Cf. HÉRON DE VILLEFOSSE dans *Bull. arch. du Com. des tr. hist.*, 1918, pp. LVII-LIX. — V. aussi les notices liminaires à *CIL*, XIII, 10022, p. 611 et 10023, p. 625.

souvent en fer, se présentent sous plusieurs aspects : parfois les lettres isolées sont fixées perpendiculairement et à rebours aux extrémités des ramifications d'une forte tige métallique qui s'insérerait dans un manche de bois ; parfois au contraire la tige est creuse pour que le manche pût y être adapté ; parfois encore, c'est un bandeau rectangulaire qui porte les lettres se détachant en fort relief.

Voici quelques exemples de ces outils :

SACILV Clermont-Ferrand (1) ;

VRIS, bronze, Camon, près d'Amiens (2) ;

S·I·S., fer, Dägerlen (Suisse), Pl. XLII, fig. 2 (3) ;

CVC, fer, Londres, Pl. XLII, fig. 3 (4) ;

A·M·M, fer, Londres, Pl. XLII, fig. 4 (5) ;

COIA (c'est-à-dire *Co(hors) I A(lpinorum)*), fer, Petronell (6).

PR $\overline{\text{TI}}$, VIV, PR, SIG, fer, Goliana Bretstnicza (Bulgarie), Pl. XLII, fig. 5 (7).

Mais le marquage des tonneaux au fer rouge n'était pas une règle absolue. Un de ces récipients, trouvé à Rheingönheim, présente des inscriptions simplement frappées (8) et le tonneau de Harelbeke, que MM. Viérin et Léva ont examiné avec tant de scrupuleuse diligence, ne révèle aucune trace de carbonisation du bois

(1) *CIL*, XIII, 10022, 302, qui note : *litt. canis (a s. ad d. ?)* ; LL VIEFOSSE, *op. cit.*, p. LVIII.

(2) *CIL*, XIII, 10023, 19 ; VILLEFOSSE, *op. cit.*, p. LVIII.

(3) *CIL*, XIII, 10023, 8 ; SAGLIO-POTTIER, *Dict. des ant.*, art. *signum*, p. 1331 et fig. 6448 (CHAPOT).

(4) *London in Roman Times* (London Museum Catalogues, n° 3), Londres, 1930, p. 53 et fig. 8, 1.

(5) E. SWOBODA, *Carnuntum*, 3^e éd., Graz, 1958, p. 94 et pl. XXII, 1 ; *Carnuntum Jahrbuch*, 4, 1958, p. 52 et pl. XVI, 18 (R. M. SWOBODA-MILENOVIĆ).

(6) *Ibid.*, p. 53 et fig. 8, 2.

(7) T. GERASIMOV dans *Acad. des sc. de Bulgarie, Bull. de l'Inst. arch.*, XXII, 1959, p. 339 sqq. et fig. 1. Bien que nous ayons très probablement affaire ici à des marques pour le bétail, les interprétations proposées par l'auteur sont assez risquées : PR(a)TI, VIV(arium) ou début d'un nom propre, PR(edium), SIG(num). Il est encore fait mention dans cet article d'autres *signacula* découverts en Bulgarie.

(8) ULBERT, *op. cit.*, p. 28.

Fig. 2

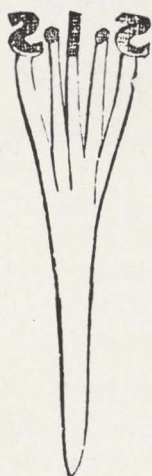


Fig. 3

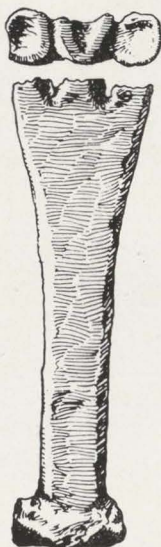


Fig. 4

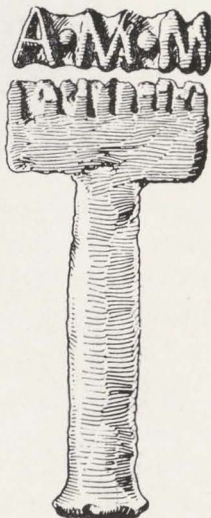


Fig. 5

FIG. 2. — *Signaculum* de Dägerlen (Suisse).

FIGG. 3-4. — *Signacula* de Londres.

FIG. 5. — *Signacula* de Goliana Bretstnicza (Bulgarie).

PLANCHE XLIII



FIG. 6. — Hache-marteau de Verdun-sur-le-Doubs.

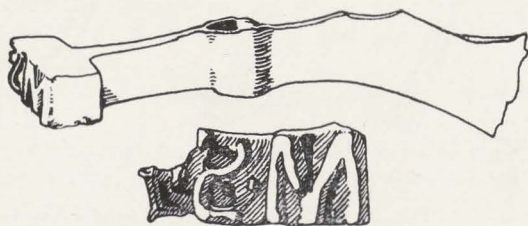


FIG. 7. — Hache-marteau trouvée dans le Rhin.
Mayence, Städtisches Altertumsmuseum

à l'emplacement des sigles⁽¹⁾. De fait, les tonneliers utilisaient aussi des haches-marteaux d'une forme analogue à celle de leur aissette⁽²⁾ mais dont la tête était garnie des lettres coupantes constituant le sigle. Énumérons divers exemplaires de ces outils :

QCG, fer, Sainte-Colombe près de Vienne⁽³⁾ ;

C·S·M, fer, longueur 17 cm. 6, Pontailler (Côte-d'Or)⁽⁴⁾ ;

CVIBI/POTII (que l'on a lu *C.Vibi(i) Poli(t)i*), fer, longueur 15 cm., diamètre de la tête 5 cm., Verdun-sur-le-Doubs, Pl. XLIII, fig. 6⁽⁵⁾.

VAR (peut-être *Var(i)* ou *Var(ronis)*), bronze, Augst⁽⁶⁾ ;

M.S.I, longueur 22 cm., trouvé dans le Rhin (Mayence, Städtisches Altertumsmuseum), Pl. XLIV, fig. 7⁽⁷⁾ ;

COH II CYR (c'est-à-dire *Cohors II Cyr(enaica)*), fer, Musée de Heidelberg⁽⁸⁾.

Notre petite enquête épigraphique sur les graffiti et les sigles du tonneau de Harelbeke n'aura peut-être pas été inutile si l'on considère qu'elle nous a permis d'apporter une contribution à la chronologie du document, de rencontrer par le biais de l'anthroponymie le problème de l'origine du récipient et la question du commerce des vins de la Narbonnaise, d'éclairer enfin la technique du marquage des sigles sur les tonneaux, et, somme toute, de retrouver ainsi des hommes et la vie.

Marcel RENARD.

(1) VIÉRIN et LÉVA, *op. cit.*, p. 772, et n. 4.

(2) Cf. ESPÉRANDIEU, *Recueil Gaule*, II, 1112 et 1117 (Bordeaux).

(3) *CIL*, XII, 5698, 22 et XIII, 10023,4 ; VILFOSSE, *op. cit.*, p. LIX.

(4) LESCHEVIN dans *Magasin encyclopédique*, 1808, p. 254 ; VILFOSSE dans *Bull. arch. du Com. des tr. hist.*, 1914, p. 436 et 1918, p. LIX.

(5) *CIL*, XIII, 2637 et 10023, 18 ; BAUDOT dans *Rev. arch.*, n.s., IX, 1865, p. 71 sq., figg. ; VILFOSSE, *op. cit.*, 1918, p. LIX.

(6) *CIL*, XIII, 5264 et 10023, 17 ; VILFOSSE, *l.cit.*

(7) *CIL*, XIII, 10023,15 ; VILFOSSE, *l.cit.* — Je dois la fig. 7 de la pl. XLIII à l'obligeance de M. H. KLUMBACH, Directeur du Musée de Mayence, qui a eu l'amabilité de me la faire dessiner d'après K. KOERBER, *Inscr. des Mainzer Museums*, Dritte Nachtrag, 1900, p. 108, n° 170.

(8) *CIL*, XIII, 6408 et 10023,2 ; VILFOSSE, *op. cit.*, p. LVIII. Cet exemplaire montre que les tonneliers n'avaient pas l'exclusivité des outils de ce genre. Cf. aussi les marques de centuries sur les manches de javelots trouvés dans les camps : A. RIESE, *Das rhein. Germanien in den ant. Inscr.*, Leipzig, 1914, n° 1947 et BOHN dans *Germania*, 1924, p. 66 sqq.